



ANNE BRISSETTE

SYNDICAT DES MÉTALLOS ET TRAVAILLEURS DE LA FORÊT

LA FTQ ET LES MÉTALLOS RÉCLAMENT UNE ÉCOLE DES MINES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le boom minier échappe aux chômeurs de la forêt

L'ABITIBI ET LE NORD DU QUÉBEC CONNAISSENT ACTUELLEMENT UN BOOM MINIER IMPORTANT QUI ÉCHAPPE AUX TRAVAILLEURS EN CHÔMAGE DU SECTEUR FORESTIER. POUR REMÉDIER À CE PROBLÈME, LA FTQ ET LE SYNDICAT DES MÉTALLOS RÉCLAMENT UNE ÉCOLE DES MINES QUI PERMETTRAIT AUX TRAVAILLEURS FORESTIERS, VICTIMES DE LA CRISE, DE POUVOIR SE RECYCLER EN APPRENANT UN NOUVEAU MÉTIER.



ROBERT CHAMBERLAND

« **C**ontrairement à ce qui se passe dans le secteur forestier, le secteur minier profite d'un essor jamais vu auparavant alors qu'il y a pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine. Malheureusement, la région ne profite pas plei-

nement de ce "boom minier". Les travailleurs du secteur de la forêt, qui sont prêts à suivre la formation de travailleur minier, se retrouvent sur des listes d'attente pour la recevoir », déplore Gilles Chapadeau, conseiller régional FTQ, région Abitibi-

Témiscamingue – Nord-du-Québec.

En effet, la Commission scolaire de Val-d'Or ne forme actuellement qu'une centaine de travailleurs par année alors que les besoins de l'industrie sont de plus de 500 travailleurs. La main-d'œuvre est importée principalement de l'Ontario. Une entreprise minière prévoyait même récemment embaucher des travailleurs du Nouveau-Brunswick.

« Toutes les semaines, on nous annonce de nouveaux projets, sans compter les mines actuellement en opération qui manquent de main-d'œuvre compétente.

SUITE EN PAGE 2

SOMMAIRE

3

PLUS DE QUATRE MOIS DE LOCK-OUT AU JOURNAL DE QUÉBEC



JEAN LAVENDERIE

4

DÉRAPAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC À MONTEBELLO



SÉBASTIEN GOULET

5

À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT PORTRAIT D'UNE HÉROÏNE DISCRÈTE

8

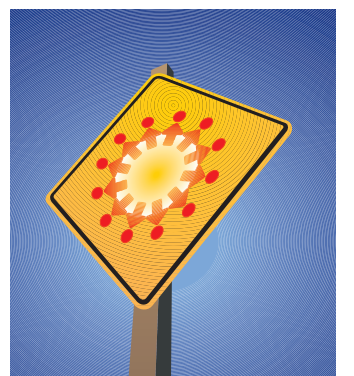
RENÉ LÉVESQUE DANS LES PAGES DU MONDE OUVRIER



PHOTOS MARTINE DOYON

10

TOMBER MALADE... À L'HÔPITAL LES INFECTIONS AUX BACTÉRIES RÉSISTANTES

**12**

LES ENJEUX DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

28^e CONGRÈS DE LA FTQ FIÈRES ET FIERS D'ÊTRE SYNDICALISTES Une FTQ d'actions et de solutions

Depuis son congrès de 2004, la FTQ n'a eu de cesse d'intervenir pour la mise en place de véritables politiques industrielles et de main-d'œuvre pour soutenir les secteurs et les entreprises et pour faciliter les transitions sur le marché du travail avec pour toile de fond la création et le maintien d'emplois de qualité.

La FTQ réclame une politique de développement économique conséquente qui ne soit pas une simple addition d'interventions en périodes de crise. Il nous faut une économie en santé pour assurer le maintien de services de qualité, notamment en santé et en éducation. Les syndicalistes jouent un rôle important dans la recherche et la proposition de solutions et sont prêts à poser les gestes qu'il faut pour en assurer l'application.

C'est cette ouverture et ce pragmatisme qu'évoque le thème du 28^e Congrès statutaire de la FTQ, *Fières et fiers d'être syndicalistes : une FTQ d'actions et de solutions*, qui se tiendra du 26 au 30 novembre 2007 à Québec. Le Congrès traitera également du français au travail et du développement durable.

Depuis le début de l'été, les travaux vont bon train. L'équipe du Service de la recherche de la FTQ planche actuellement sur les documents de travail qui nous permettront de débattre en commissions et d'identifier des pistes d'action pour le prochain mandat.

Vous trouverez tous les détails concernant la marche à suivre pour l'inscription dans le *Guide d'information : Inscription, Délégation, Résolutions et Réservations* que vous avez reçu par la poste (disponible pour téléchargement à www.ftq.qc.ca).

Le tour du monde... en un demi-million de membres!

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

Dans les prochains numéros, *Le Monde ouvrier* vous fera découvrir quelques-uns de ces métiers et professions à travers des rencontres sur le terrain avec des travailleurs et travailleuses.

Pour notre première visite, nous nous sommes rendus dans les entrepôts

de la Société des alcools du Québec (SAQ), situés dans l'est de Montréal.

Difficile de soupçonner, en apercevant cet édifice de l'extérieur, le bourdonnement des quelque 800 travailleurs et travailleuses à l'ouvrage.

SUITE EN PAGE 5



Le vin provenant des cuves est embouteillé sur place. Stéphane Chaput, opérateur à l'embouteillage, prépare les bouteilles qui seront ensuite vendues par la Maison des Futailles.

CRISE DANS LE SECTEUR DU PAPIER

Le gouvernement Charest doit en faire plus

LA FTQ ET LE SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (SCEP-FTQ) ONT FAIT UNE SORTIE PUBLIQUE LE 6 AOÛT DERNIER AFIN DE DEMANDER AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'INTERVENIR DAVANTAGE DANS LA CRISE QUI SECOUE TOUT LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE DU PAPIER.

Plus de 10 000 emplois perdus

Le président de la FTQ, Henri Massé, et le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné, ont réitéré leur inquiétude devant le peu

de mesures annoncées par le gouvernement Charest alors que plus de 10 000 travailleurs ont perdu leur emploi et que la crise continue à prendre de l'ampleur.

Québec doit réduire le coût de la fibre

La FTQ et le SCEP demandent au gouvernement de réduire le coût de la fibre pour la pâte à papier dans l'industrie forestière et d'instaurer un tarif spécifique pour le bois de pâte et papier. Au moment d'aller sous presse, le gouvernement devait faire connaître sa position sur le coût de la fibre. Rappe-



Le président de la FTQ, Henri Massé, et le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné, en conférence de presse.

lons que c'est au Québec que le coût de la fibre est le plus élevé par rapport au reste de l'Amérique du Nord. En effet, il en coûte en moyenne 50 % plus cher la tonne que dans les autres provinces (sauf l'Ontario) et qu'aux États-Unis.

« Par cette mesure, le gouvernement permettrait aux usines québécoises de se repositionner afin qu'elles puissent concurrencer les autres usines canadiennes de l'industrie sur une même base de coût de production. Il s'agit d'une mesure simple qui est susceptible de sauver des centaines d'emplois. Faut-il le rappeler, il s'agit d'emplois de qualité qui se retrouvent la plupart du temps dans des régions dont l'économie est tributaire de cette industrie. Québec doit aussi avoir à l'esprit que ces mêmes travailleurs consomment dans ces régions en plus de payer des centaines de milliers de dollars en taxes et impôts », ont affirmé Henri Massé et Renaud Gagné.



Des travailleurs de Lebel-sur-Quévillon ont assisté à la conférence de presse.

Les travailleurs de la Domtar de Gatineau gardent espoir

Le président de la FTQ, Henri Massé, a rencontré, en août dernier, les travailleurs de la Domtar dont la fermeture définitive a été annoncée pour octobre prochain. Un comité de relance a été mis en place par le SCEP et les rencontres se sont multipliées avec les différents intervenants du milieu syndical, économique et politique de la région. Tous ont mentionné la qualité des installations et l'importance pour la région de sauver les emplois des 250 hommes et femmes qui travaillent à la Domtar. Dans un geste de solidarité, le Syndicat des Métallos, section locale 8922, représentant le Corps des commissionnaires de la région, a convaincu l'employeur

d'ouvrir des postes pour les travailleurs de la Domtar. Les travailleurs ont également rencontré les députés et ministres de la région, tant au fédéral qu'au provincial, ainsi que les chefs du Bloc québécois et de l'ADQ.



SUITE DE LA PAGE 1

Il est totalement inconcevable que les employeurs aient recours à des sous-traitants ontariens, qui eux font appel à des travailleurs provenant d'autres provinces.

« Ici nos travailleurs qui ont été touchés par la crise forestière doivent demander l'assurance-emploi ou la sécurité sociale pour arriver à survivre », ajoute Gilles Chapadeau.

Un congrès dynamique au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain



LE CONGRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN S'EST TENU LES 23 ET 24 MAI DERNIER À MONTRÉAL SOUS LE THÈME *REPRENDRE L'OFFENSIVE*. CET IMPORTANT ÉVÈNEMENT A REGROUPÉ 160 CONGRESSISTES DÉTERMINÉS À REVENDIQUER DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES, DES LOIS PROGRESSISTES ET UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA POPULATION.

Partant du constat que la situation de la classe ouvrière ne progresse pas sur le plan économique malgré la croissance soutenue des dernières années, bien tannés du discours culpabilisateur des grands chantres de la droite, tels Lucien Bouchard et ses lucides, sensibles aux cris d'alarme des unités syndicales qui doivent souvent négocier le fusil sur la tempe, les affiliés du Conseil furent résolument décidés à renverser la vapeur et à reprendre le gros bout du bâton.

Plusieurs invités ont contribué à alimenter la réflexion. Michel Grant, professeur à l'UQAM, a informé les congressistes sur l'état des relations de travail au Québec. Louis Gill, professeur d'économie à la retraite, a développé son point de vue sur l'absurdité du remboursement de la dette publique. Pierre-Martin Nombé, du Forum social de la Conférence régionale des élus de Montréal, a fait la présentation du plan d'action de son organisme pour contrer le phénomène des travailleurs et des travailleuses qui n'arrivent pas à sortir de la pauvreté malgré leur emploi. L'équipe du Conseil a profité de l'occasion pour faire un bilan de ses activités ainsi que de ses finances depuis le dernier congrès. Henri Massé et René Roy ont aussi pris la parole pour discuter des enjeux actuels de la FTQ.

Une résolution d'urgence a été adoptée pour soutenir et appuyer la section locale 1294 du SCFP dans le fiasco de la gestion à l'UQAM. Finalement, pour se donner l'opportunité de faire un bilan annuel des interventions du Conseil et pour actualiser son plan d'action, les congressistes ont adopté une résolution pour qu'une assemblée d'orientation se tienne au mois de mai de chaque année plutôt qu'un congrès aux trois ans.

Le président de la FTQ, Henri Massé, a récemment discuté de ce dossier avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, qui s'est dit d'accord avec ce constat.

Rappelons que c'est le directeur québécois des Métallos, Michel Arsenault, qui a le premier sonné l'alarme sur l'embauche de sous-traitants ontariens et la pénurie de main-d'œuvre formée ici.



Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président : Henri Massé
Secrétaire général : René Roy
565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal, Québec H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca
Rédactrice en chef : Isabelle Gareau
Collaboration : Centraide; Brigitte Bergeron (CRFTQ Saguenay-Lac-Saint-Jean); CRFTQMM; Claude

Maltais, Steeve Poulin, (CRFTQ Québec-Chaudière-Appalaches); Fernand Daoust; Monique Audet, Louis Cauchy, Isabelle Coulombe, Robert Demers, Johanne Deschamps, Denise Gagnon, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, André Tremblay, FTQ.
Graphisme et illustrations : Anne Brissette
Photos : Jacques Beardsell, Christine Bélanger, Ginette Boursier, Louis Cauchy, Robert Chamberland, Michel Cloutier, Martine Doyon, Isabelle Dubé, Jacques Duclos, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Sébastien Goulet, Serge Jongué, Jean Laverdière,

Le Droit, Daniel Mallette, Rachel Maltais, RQIC, André Tremblay. Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme
Tirage : 54 000 exemplaires
Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.
Abonnement et changement d'adresse : jmartin@ftq.qc.ca
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____

Prénom _____

Syndicat ou organisme _____ Section locale _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Employeur _____

Téléphone Travail () _____ poste _____ Résidence () _____ poste _____

Courriel _____ Nombre d'exemplaires _____

La saga se poursuit!

AU MOMENT DE METTRE SOUS PRESSE, LES TRAVAILLEURS DU JOURNAL DE QUÉBEC EN ÉTAIENT À PLUS DE QUATRE MOIS DE LOCK-OUT. UN CONFLIT DE TRAVAIL MONTÉ DE TOUTES PIÈCES PAR QUEBECOR/SUN MEDIA QUI REFUSE TOUJOURS DE NÉGOCIER, MALGRÉ LA BONNE VOLONTÉ DE LA PARTIE SYNDICALE QUI A D'AILLEURS RÉCEMMENT DÉPOSÉ UNE PROPOSITION SÉRIEUSE SUR UN DES PRINCIPAUX POINTS EN LITIGE.



Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a rendu visite, le 6 septembre dernier, aux travailleurs en lock-out. Il en a profité pour distribuer avec eux des copies du journal dans les rues de Québec.

Le mouvement syndical solidaire

Depuis le tout début du lock-out, plusieurs syndicats ont appuyé les *lockouts*. Le Syndicat des Métallos a soutenu le combat en octroyant un prêt sans intérêt de 750 000 \$. Les confrères et consoeurs du *Journal de Montréal*, de *Radio-Nord Communications* en Outaouais et de *TVA-Montréal* ont convenu de verser une cotisation spéciale de leur salaire aux travailleurs en conflit. La Centrale des

syndicats du Québec (CSQ) a profité de son dernier congrès pour recueillir plus de 25 000 \$ qu'elle a remis aux *lockouts*.

Si le conflit ne se règle pas bientôt, cette

solidarité prendra une nouvelle tournure cet automne. La direction québécoise du SFCP a déjà fait savoir à tous ses syndicats qu'elle lancera un appel officiel de soutien financier général et massif. Le SFCP peut compter sur le soutien de la FTQ dans cette lutte.

Rappel du lock-out au Journal de Québec

Les employés de bureau et de la rédaction du *Journal de Québec* sont sous le coup d'un lock-out décrété par l'employeur le 22 avril dernier. En solidarité avec leurs collègues jetés sur le trottoir, les employés de l'imprimerie ont voté la grève à 97 %. Avant le déclenchement du lock-out, aucun des

tous les employés syndiqués du *Journal* avaient accepté de reconduire la convention collective pour un an en partenariat avec l'employeur qui faisait face à un concurrent, *Le Soleil*, qui passait au format tabloïd pour mieux le concurrencer.

MédiaMatinQuébec disponible sur le web

Vous pouvez télécharger gratuitement le journal sur Internet à l'adresse : www.mediamatinquebec.com

Quebecor/Sun media blâmé par la CRT

Ajoutant l'insulte à l'injure, Quebecor Media a eu recours à des *scabs* pour poursuivre la publication de son journal. En effet, la Commission des relations de travail (CRT) a rendu une décision, le 23 août dernier, qui établit que Quebecor/Sun Media a recouru aux services de quatre *scabs*, contrevenant ainsi aux dispositions du Code du travail.

LE 23^e CONGRÈS DU SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC Solidairement, tout est possible

UNE CINQUANTAINE DE DÉLÉGUÉS, PROVENANT DE 18 MUNICIPALITÉS, SE SONT RÉUNIS À QUÉBEC, DU 23 AU 26 AOÛT DERNIER, DANS LE CADRE DU 23^e CONGRÈS DU SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC (SPQ-FTQ).

Sur le thème *Solidairement tout est possible*, les participants ont discuté, notamment, de modifications aux statuts du syndicat. Ils ont également adopté des résolutions sur différents sujets dont leur régime de retraite et la santé et la sécurité du travail.

Dans son discours d'ouverture, le président Gilles Raymond a exhorté

les délégués à s'impliquer à fond dans le fonctionnement du syndicat pour que celui-ci continue de s'améliorer.

Le président de la FTQ, Henri Massé, a pris la parole à l'ouverture du Congrès en assurant aux délégués le soutien indéfectible de la FTQ au SPQ. Il a de plus mentionné que la FTQ était très fière de

compter parmi ses affiliés le Syndicat des pompiers et pompières du Québec.

Il a aussi assuré au syndicat l'appui de la FTQ dans leurs démarches auprès du gouvernement pour obliger les organisations municipales qui opèrent un service de protection-incendie d'affecter, en tout temps, au moins quatre personnes à chaque autopompe ou pompe échelle en service dans les casernes de son territoire.

Rappelant qu'une des grandes priorités de la FTQ est le recrutement des non-syndiqués, Henri Massé a félicité le SPQ d'avoir entrepris une campagne de syndicalisation des pompiers à temps partiel dans les différentes municipalités au Québec. Dans certains cas, cela a eu un effet d'entraînement qui a permis de syndiquer des entreprises non syndiquées où ces mêmes pompiers travaillaient à temps partiel.



Le Congrès était présidé par Gilles Raymond, président du SPQ depuis plus de vingt ans. On le voit ici en compagnie de Henri Massé et de l'adjoint parlementaire au ministre de la Sécurité publique, Guy Ouellette.

SERVICES ESSENTIELS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

La FTQ réagit vertement sur la place publique

LE 11 JUIN DERNIER, LA FTQ A FAIT UNE SORTIE PUBLIQUE POUR RÉAGIR AU DÉPÔT PAR L'ADQ D'UN PROJET DE LOI QUI FORCERAIT LES SOCIÉTÉS DE TRANSPORT EN COMMUN À MAINTENIR 80% DES SERVICES LORS DES CONFLITS DE TRAVAIL.



De gauche à droite : Le président de la section locale 2850 et vice-président du secteur transport au SFCP, Jean Pelletier, le président de la section locale 1983, Claude Benoit, le président de la FTQ, Henri Massé et le président du SFCP Québec, Mario Gervais.

Accompagné du président du SFCP-Québec et des dirigeants des sections locales 1983 et 2850, le président de la FTQ a réagi vertement en affirmant que le projet de loi, bâclé et rédigé dans un objectif purement opportuniste et populiste, démontrait une méconnaissance grave du dossier.

« Ce projet de loi n'apporte rien pour régler les conflits de travail potentiels et nie à toutes fins pratiques le droit de grève, ce qui pourrait faire en sorte qu'on se retrouve avec d'autres sortes de conflits larvés qui vont pourrir les relations du travail. La FTQ n'a jamais réclamé l'arbitrage parce que nous croyons à la libre négociation mais, encore une fois, mieux vaudrait l'arbitrage que les solutions amenées dans ce projet de loi », a déclaré Henri Massé.

La FTQ a aussi profité de cette conférence de presse pour demander aux autres formations présentes à l'Assemblée nationale de bloquer ce projet législatif de l'ADQ.

Le SFCP remet les pendules à l'heure

Le SFCP-FTQ, qui représente près de 7000 employés dans le transport en commun partout au Québec, a dénoncé cette initiative de l'ADQ en affirmant que rien ne justifie de rejeter du revers de la main un processus qui fonctionne bien.

« Depuis 20 ans, les chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et changeurs n'ont fait aucune grève. Zéro, rien. Où est le drame? Où est l'urgence? On ne peut pas dire que nous avons abusé de nos droits. On ne parle pas non plus d'une épidémie », s'est indigné Claude Benoit, président de la section locale 1983.

La FTQ et le SFCP suivent le dossier de près...

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) ET LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) Plus nécessaires que jamais!

CETTE ANNÉE ENCORE, LA FTQ A PARTICIPÉ À LA CONFÉRENCE DE L'OIT OÙ LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT DÉFENDU LEURS POSITIONS SUR L'APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'ÉQUITÉ EN EMPLOI ET LA PROTECTION DU CARACTÈRE TRIPARTITE DE L'OIT.

La FTQ a pris part aux travaux de la Commission sur le renforcement des capacités de l'OIT. Un renforcement devenu plus nécessaire que jamais dans le contexte néolibéral actuel. Rappelons en effet le rôle important qu'a joué dernièrement le BIT en condamnant l'adoption, en 2005, de la loi 43 imposant les conditions de travail aux 500 000 travailleurs et travailleuses des secteurs de la santé, de l'éducation et de la fonction publique québécoise.

Priant le gouvernement d'amender cette loi dans le respect des droits syndicaux et de réviser les sanctions excessives qui y sont prévues, le BIT affirmait que le gouvernement devrait se rasseoir avec les organisations syndicales afin de revoir les conditions de travail imposées législativement. Un suivi sera assuré auprès de l'État à ce sujet.

L'autorité morale du BIT a en effet donné de nouvelles munitions aux centrales syndicales pour interpeller à nouveau le gouvernement minoritaire et les partis d'opposition afin qu'ils mettent en œuvre les recommandations du BIT.



DENISE GAGNON

L'OIT et le BIT en bref...

L'Organisation internationale du travail (OIT) est l'institution des Nations Unies qui a pour mission d'améliorer l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Ses principales tâches consistent à promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue dans la recherche de solutions aux problèmes du monde du travail.

Avec ses 179 États membres, l'OIT veille à ce que les normes du travail soient respectées dans la pratique mais aussi comme principes.

En 1944, pendant une autre période de crise internationale, les États membres de l'OIT réaffirmèrent que le travail n'était pas une marchandise et définirent des droits humains et économiques fondamentaux répondant au principe selon lequel « la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous ».

Entre les sessions, c'est le Conseil d'administration du BIT qui oriente les travaux. Le secrétariat de l'OIT est le BIT qui a des bureaux dans plus de 40 pays.

DÉRAPAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC À MONTEBELLO La FTQ et le SCEP en appellent à Stephen Harper

« Un détournement clair et net de la démocratie » - Henri Massé

L'infiltration d'agents provocateurs de la Sûreté du Québec lors des manifestations organisées pour dénoncer le Sommet Bush-Calderon-Harper de Montebello a fait réagir les dirigeants de la FTQ et du SCEP. Lors d'une conférence de presse, le président de la FTQ, Henri Massé, et le président national du SCEP, Dave Coles, accompagnés du secrétaire trésorier national du SCEP, Gaétan Ménard, et du vice-président du SCEP-



De gauche à droite : le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné, le président national du SCEP, Dave Coles, le président de la FTQ, Henri Massé, et le secrétaire trésorier national du SCEP, Gaétan Ménard.

Québec, Renaud Gagné, ont réclamé du premier ministre Harper qu'il ordonne la tenue d'une enquête judiciaire indépendante.

Sur une vidéo présentée lors de la conférence de presse, on distinguait clairement trois policiers déguisés et masqués incitant les manifestants à s'en prendre aux policiers.



FOIC

Parallèlement au Sommet de Montebello, des représentants des grands syndicats du secteur de l'énergie du Canada, du Mexique et des États-Unis, dont les Métallos, le SCEP, des syndicats d'Hydro-Québec, le SCFP ainsi que la FTQ ont dénoncé d'une même voix le Partenariat

pour la sécurité et la prospérité (PSP). Les organisations syndicales ont aussi échangé avec des représentants de coalitions de la société civile. Tous ont déploré le fait qu'uniquement des dirigeants de grandes entreprises aient été invités à rencontrer MM. Bush, Calderon et Harper. Il est clair pour les syndicats qu'en dérégulant, en privatisant et en dirigeant vers les États-Unis les ressources énergétiques nord-américaines, le PSP ferait grimper les coûts, réduirait les salaires et enterrerait définitivement le protocole de Kyoto, tout en dépossédant les nations de toute souveraineté énergétique.

Pour plus d'information et pour consulter la déclaration finale, consultez le site : www.rqic.alternatives.ca

XXI^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE CGT-FORCE OUVRIÈRE (FO)

Des enjeux similaires... d'un bout à l'autre de l'Atlantique

LA FTQ A PARTICIPÉ, EN JUIN DERNIER À LILLE, AU XXI^e CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE FRANÇAISE FORCE OUVRIÈRE (FO). LA CONSEUR DENISE GAGNON, DU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE LA FTQ, A PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU CONGRÈS.

Sur le thème mobilisateur *Libres, indépendants, déterminés*, les 2625 délégués ont débattu des enjeux d'actualité auxquels fait face le mouvement syndical en France. Protection sociale collective, salaires, économie, assurance-chômage, emploi, parcours professionnel, contrat de travail et négociations étaient parmi les thèmes qui ont fait l'objet d'intenses débats.

Tout comme au Québec, les questions de syndicalisation, d'atteinte aux droits syndicaux, de services essentiels (services minimums notamment dans le transport), les privatisations, la santé au travail et la globalisation des marchés sont au cœur des préoccupations.

Accroître le nombre d'adhérents, une priorité

La présence importante de jeunes militants et de femmes témoigne d'une organisation qui évolue rapidement. À cet égard, un travail important a été réalisé par la Commission syndicalisation et plusieurs délégués ont repris ce thème pendant le Congrès.



DENISE GAGNON

FO en bref

La Confédération est composée de 15 000 syndicats de base, répartis dans 103 unions régionales et 33 fédérations professionnelles. Elle regroupe environ 800 000 cotisants.

Un 50^e anniversaire réussi

Le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches a fêté, le 8 juin dernier, son 50^e anniversaire. Plus de 200 golfeuses et golfeurs se sont donné rendez-vous pour l'occasion dans les allées du magnifique terrain de golf du Manoir Richelieu dans Charlevoix.

Plus de 300 personnes ont pris part au banquet, précédé d'un coquetel très apprécié des convives.

La FTQ, les Conseils régionaux et le Fonds de solidarité étaient bien représentés. René Roy, secrétaire général de la FTQ, et Claude Maltais, président du Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches, ont souligné tout le travail effectué au cours des 50 dernières années et rendu hommage aux anciens présidents et présidentes qui ont contribué à façonner l'histoire du Conseil.



RACHEL MALTAIS

Claude Maltais et René Roy remettant un souvenir des 50 ans du Conseil à l'ancienne présidente, Marcelle Packwood, et aux anciens présidents, Bruce Tremblay et Raymond Cardinal.

Le tour du monde... en un demi-million de membres!

SUITE DE LA PAGE 1

Préposés à l'entrepôt, commis, camionneurs, mécaniciens, opérateurs, livreurs, plombiers, cuisiniers, livreurs, menuisiers s'activent pour faire fonctionner cette immense ruche qui alimente les 418 succursales de la SAQ et les quelque 4 000 bars et restaurants des environs de Montréal et de Québec.

Autant de métiers différents pour faire tourner annuellement plus de 16 000 000 de caisses de vins et spiritueux qui arrivent de France, d'Australie, des États-Unis, d'Asie ou encore d'Afrique pour le plus grand plaisir des consommateurs québécois, de plus en plus connaisseurs en matière de vins.

La rédaction du *Monde ouvrier* lève son chapeau à votre travail quotidien et son verre à votre santé! Un merci tout spécial aux dirigeants de la section locale 3535 du SCFP qui ont rendu cette visite possible.



Préposé à l'entrepôt, Denis Proulx s'occupe de la réception des caisses qui arrivent par camion du port de Montréal. Les marchandises arrivent par bateau des quatre coins du monde.



Le vin est entreposé dans ces immenses cuves avant d'être embouteillé. Les plus grandes cuves peuvent contenir jusqu'à 100 000 gallons de vin.



Michel Leblanc prépare les commandes pour les différentes succursales de la SAQ. Celles-ci seront livrées par un des 80 camionneurs aussi membres de la section locale 3535 du SCFP.



Sylvain Hamel, préposé, place les marchandises dans l'entrepôt qui a une capacité d'entreposage de 4 000 000 de caisses.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Au nom de la dignité des travailleurs agricoles

Origines

Patricia Perez est mexicaine. Son engagement à la défense des travailleurs du Nord du Mexique et son activité en lien avec le mouvement zapatiste lui ont attiré les foudres des autorités, lui laissant ainsi le choix entre la prison et l'exil. C'est dans ce contexte que Patricia Perez arrive au Québec en 1996.

L'arrivée

Tantôt gardienne d'enfants, tantôt dame de compagnie pour gagner sa vie Patricia, déjà sensibilisée à la cause des travailleurs, ne tarde pas à se préoccuper du sort

de ses compatriotes qui, par milliers, travaillent dans les champs du Québec. Elle découvre très rapidement la surexploitation de cette main-d'œuvre ignorante des lois et des règles du travail ici et qui plus est, ne peut communiquer faute de connaissance du français.

L'action

C'est alors qu'elle décide de s'approcher d'eux. Pour ce faire, elle visite des lieux où elle croit pouvoir rencontrer ses compatriotes. Patiemment, elle leur distribue des cartes sur lesquelles elle offre son soutien.

Le résultat

L'effort porte ses fruits. En septembre 2003, elle reçoit un premier appel. Un homme travaillant dans les champs de tabac, qui s'est fracturé et brûlé la main dix jours auparavant, est demeuré sans soins médicaux. Son employeur, ne voulant rien payer ni le diriger vers un centre de premiers soins, s'arrange plutôt pour l'expulser du pays sous escorte de deux fiers-à-bras. Témoins de cette cruauté, certains tra-

vailleurs sortent de leur mutisme. Et c'est ainsi que pendant deux ans, sur son temps de loisirs, Patricia visitera les fermes de la Montérégie, de Lanaudière et d'autres régions. Elle apporte de la nourriture et cherche à rencontrer des travailleurs qui oseront parler des conditions de travail sur ces fermes.

Très souvent mal logés, mal nourris, spoliés de leur passeport, ces travailleurs ignorent jusqu'au nom du village où ils habitent. Patricia décide alors de dénoncer la situation. Le consulat l'accueille froidement. On ne fait rien. On lui fait comprendre qu'elle n'a pas à se mêler de ces histoires et de laisser les autorités concernées se débrouiller avec « ça ».

Loin d'être découragée, elle redouble d'ardeur et décide de tout apprendre sur les accords gouvernementaux et sur les contrats convenus avec les employeurs. Elle entreprend une vaste campagne de dénonciation et présente le manifeste de Joliette signé par 200 travailleurs. Elle en envoie des copies partout, même à l'Organisation internationale du travail (OIT).

Une telle action ne pouvait demeurer sans écho. Michael Fraser, ancien directeur national des TUAC, lui demande de créer un centre d'appui aux travailleurs agricoles. Elle accepte le défi et devient alors une employée du syndicat. Les TUAC mettent à sa disposition un « Winebago » lui permettant de stationner là où passent les travailleurs. Forte de l'appui syndical, elle mène sa lutte contre l'inaction des autorités. Elle donne des cours de français et informe les travailleurs immigrants sur les lois et droits du pays.

Selon Patricia, les travailleurs agricoles migrants sont environ 5000 au Québec, travaillant la plupart du temps six jours et souvent sept jours par semaine. C'est un mythe de croire qu'ils ne sont là que pour quelques mois. Il s'agit souvent de période de onze mois et demi, dans la culture en serre, par exemple.

Mais avec l'aide du syndicat, elle voit l'avenir avec optimisme. Son but :



Patricia Perez

que les travailleurs soient traités de la même façon, peu importe leur origine et la durée du contrat; une seule loi, une seule réglementation pour un traitement égal.

Malheureusement, la maladie a interrompu l'action de Patricia. Mais elle a ouvert la voie à l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs agricoles.

La force du mouvement syndical repose sur l'héroïsme discret de militants et de militantes comme Patricia.

Centraide : Investir dans le présent pour bâtir l'avenir, partout au Québec

«**J**ene me sentais pas une bonne mère [...] Aujourd'hui, j'ai plus confiance en moi et j'ai appris à jouer avec mes enfants» exprime une jeune mère de famille. «Un intervenant m'a écouté et ne m'a pas jugé pour mes erreurs», se souvient Alexandre, un jeune ayant eu des problèmes de toxicomanie. Quant à Cindy et Julie, leur isolement a pu être brisé grâce aux cuisines collectives.

L'origine de ces expériences de vie? Les 18 Centraide du Québec, des organisations autonomes présentes dans toutes les régions, qui rassemblent et développent

des ressources financières et bénévoles pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les Centraide et les 1 500 organismes communautaires qu'ils soutiennent œuvrent pour améliorer la qualité de vie des collectivités et de plus de 1 300 000 personnes vulnérables. Les secteurs d'intervention sont multiples, pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté : familles et jeunes en difficulté, sécurité alimentaire, persévérance scolaire, toxicomanie, violence familiale, santé mentale, intégration des nouveaux arrivants, aide aux aînés, accessibilité des personnes handicapées, itinérance, etc.

Les campagnes Centraide mobilisent annuellement plus de 400 000 donateurs et 130 000 bénévoles de tous les secteurs d'activité. Ce vaste mouvement de solidarité rejoint les valeurs véhiculées par la FTQ. C'est pourquoi celle-ci invite chaque année ses membres à s'engager dans les comités de campagne et à travailler avec les employés et les dirigeants d'entreprise. Soutenir les efforts de sollicitation qui incitent au don par déduction salariale, c'est assurer le succès des milliers de campagnes en milieu de travail réalisées au Québec.

L'argent recueilli grâce à la générosité et à l'engagement des donateurs et des

bénévoles est judicieusement investi par les comités d'allocation. Composés de professionnels et de bénévoles, ces comités produisent des analyses de besoins dans les quartiers, étudient les

demandes de financement, procèdent à l'évaluation des organismes et formulent des recommandations concernant la distribution des fonds.

Grâce aux Centraide du Québec, 560 000 parents et enfants vivent dans un milieu épanouissant.



ISABELLE DUBÉ

La mission des Centraide du Québec est axée sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En 2006, les sommes recueillies par les 18 Centraide ont permis de venir en aide à, entre autres :

- 266 organismes communautaires qui apportent du soutien scolaire à 98 000 jeunes ;
- 261 organismes communautaires qui assurent la sécurité alimentaire de 593 000 personnes ;
- 458 organismes communautaires qui recréent un milieu propice à l'épanouissement de 560 000 parents et enfants.

Visitez le site www.donnezacentraide.ca pour obtenir plus de renseignements sur les Centraide du Québec.

L'ÉDUCATION SYNDICALE

Un outil de changement!

PROGRAMME D'ÉDUCATION 2007-2008

LA FTQ A ORIENTÉ CETTE ANNÉE SON PROGRAMME D'ÉDUCATION VERS L'OUVERTURE. L'OUVERTURE SI NÉCESSAIRE DONT NOUS DEVONS TOUS ET TOUTES FAIRE PREUVE POUR QUE LA SOLIDARITÉ NE SOIT PAS UN MOT VAIN. L'OUVERTURE SI DIFFICILE À VIVRE LORSQUE NOUS SOMMES AUX PRISES AVEC DES CADENCES ACCÉLÉRÉES, UNE SURCHARGE DE TRAVAIL OU L'INSÉCURITÉ D'EMPLOI.

La FTQ a toujours lutté pour une société plus juste, sociale-démocrate où les inégalités sont combattues quotidiennement. Par contre, le contexte a changé et il nous faut être vigilants pour que les liens qui nous unissent ne soient pas brisés par les préjugés ou la désinformation.

L'éducation syndicale demeure un de nos outils privilégiés pour conscientiser les membres sur les enjeux actuels et pour développer une pensée critique. Les

formations offertes cette année aideront les militants et les militantes, les conseillers et les conseillères à puiser les instants de réflexion indispensables à l'action, ainsi que les connaissances et la motivation nécessaires à une démarche de changement.

Vous trouverez dans le programme tous les détails concernant les formations avancées qui complètent la formation offerte par votre syndicat ou Conseil, ainsi que l'information relative au Collège FTQ-Fonds. Vous pourrez aussi y consulter les horaires des sessions pour devenir formateur ou formatrice.

Vous pouvez télécharger le programme sur le portail de la FTQ à l'adresse : www.ftq.qc.ca

20^e CONFÉRENCE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Un rendez-vous à ne pas manquer!

LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN VOUS INVITE À LA 20^e CONFÉRENCE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX QUI SE TIENDRA DANS LA SOIRÉE DU 24 OCTOBRE ET DANS LA JOURNÉE DU 25 OCTOBRE 2007 À L'HÔTEL AUBERGE UNIVERSEL, SITUÉ AU 5000, RUE SHERBROOKE EST, À MONTRÉAL.

20 ANS
D'EXPÉRIENCES

ÇA AIDE

Sur le thème *20 ans d'expériences, ça aide*, les participants et les participantes partageront, durant ces deux jours, leurs expériences. Les déléguées et délégués sociaux, par leur engagement profond envers leurs milieux, ont œuvré à rendre ces derniers plus humains. L'engagement envers les autres est bénéfique à notre santé mentale et le médecin du travail, spé-

cialiste de la santé mentale et conférencier renommé, M. Serge Marquis, viendra parler de cette question.

L'engagement peut aussi receler des pièges. Il peut consumer nos heures, nos jours, notre santé et notre vie. Comment éviter que notre engagement finisse par nous brûler? M^{me} Michèle Blanchard, directrice de la Maison d'Hérelle qui accueille des personnes

atteintes du SIDA, abordera cette question. Finalement, le professeur au département de toxicomanie de l'Université de Montréal, M. Jean Sébastien Fallu, fera le point sur les nouvelles drogues et les nouvelles pratiques de consommation des jeunes.

Pour plus de détails, consultez le site Internet du Conseil à l'adresse : www.montrealmetro.ftq.qc.ca

Gardons les pieds sur terre

C'EST SUR LE THÈME *GARDONS LES PIEDS SUR TERRE* QUE SE DÉROULERA LA RENCONTRE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX DE LA GRANDE RÉGION DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU-CHAPAIS. L'ACTIVITÉ AURA LIEU LES 4 ET 5 OCTOBRE 2007 À L'HÔTELLERIE TOURISTIQUE CÉPAL DE JONQUIÈRE.

C'est une invitation lancée non seulement aux déléguées et délégués sociaux de la région, mais aussi aux dirigeants et dirigeantes des différentes sections locales régionales. Cette rencontre leur permettra de venir entendre de très intéressants intervenants, de partager leurs expériences, de se motiver et de constater combien ce réseau d'entraide est vital.

On y soulignera également les 10 ans d'existence du Réseau FTQ des déléguées et délégués sociaux – Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais.

Un rendez-vous à ne pas manquer!

Pour plus de détails, consultez le portail de la FTQ à la section *FTQ en régions* ou contactez la coordonnatrice du Réseau, Brigitte Bergeron par téléphone au 418 699-0199 ou au 418 540-1303 ou par courrier électronique au rdsftq02@hotmail.com.



Henri Massé accompagné de la coordonnatrice du Réseau, Brigitte Bergeron, et du conseiller régional FTQ, Jean-Marc Crevier.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les Politiques d'achat responsables (PAR)!

PLUSIEURS SYNDICATS S'INTÉRESSENT DE PRÈS À LA QUESTION DES ACHATS RESPONSABLES. VOUS AVEZ D'AILLEURS ÉTÉ NOMBREUX À PARTICIPER, EN AVRIL DERNIER, AU COLLOQUE FAISONS NOTRE JUSTE PAR, ORGANISÉ PAR LE CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO). FACE À CET INTÉRÊT CROISSANT, LE MONDE OUVRIER PRÉSENTERA RÉGULIÈREMENT DES ARTICLES SUR LA PROBLÉMATIQUE DE « L'ACHAT RESPONSABLE » DANS LES SYNDICATS. NOUS PUBLIONS, DANS UN PREMIER TEMPS, UN TEXTE TRAITANT DE CE QU'EST AU JUSTE UNE PAR.

A l'heure où les impacts négatifs de la mondialisation se font sentir de plus en plus cruellement au Nord comme au Sud, où des entreprises délocalisent leur production vers des pays où les conditions de travail sont trop souvent inacceptables, détruisant l'environnement et créant, chez nous, chômage et diminution constante des conditions de travail et de vie, de plus en plus de personnes s'engagent dans la voie de la consommation responsable. Nos organisations syndicales s'y intéressent aussi et les politiques d'achat responsable font déjà jaser plusieurs militants.

L'A B C de la politique d'achat responsable

Une politique d'achat responsable (PAR), c'est une politique adoptée par une organisation, un syndicat par exemple, pour encadrer tous les achats de produits et services fournis pour son compte. Une telle politique fait explicitement référence à des normes fondamentales du travail respectant les critères de l'Organisation internationale du travail

(OIT), ainsi qu'à des normes minimales environnementales. Elle exige aussi du fournisseur plus de transparence pour qu'il dévoile les lieux exacts de la production et qu'il respecte les normes prévues à la politique. Une PAR comprend également une marche à suivre dans le cas où il est prouvé que les produits ne respectent pas les normes mentionnées dans la politique. Les fournisseurs qui souhaitent vendre un produit à une organisation doivent donc respecter les normes incluses dans la PAR de son client.

L'adoption d'une PAR permet donc de faire un choix de consommation collectif en fonction de certains critères sociaux et environnementaux qui vont de pair avec notre mission syndicale, tout principalement le respect des droits des travailleurs du monde entier.

Pour plus d'information, contactez Marie-Noëlle Roy au Centre international de solidarité ouvrière (CISO) au 514 383-2266, poste 224.

Inspiré de la documentation fournie lors du colloque « Faisons notre juste PAR ».

Le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances, en action...

LE COMITÉ REPRENDRA SES ACTIVITÉS PAR UNE RENCONTRE DE DEUX JOURS LES 26 ET 27 SEPTEMBRE PROCHAINS. LES MEMBRES ÉLABORERONT LES ORIENTATIONS DU COMITÉ POUR LA PROCHAINE ANNÉE. ENTRE AUTRES DISCUSSIONS, LA SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE, QUI SE DÉROULE DU 18 AU 24 NOVEMBRE PROCHAIN À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE, POUR SENSIBILISER LA POPULATION À CETTE PROBLÉMATIQUE.

La FTQ rayonne en dehors de ses rangs ...

Le comité s'était donné comme défi de faire valoir les préoccupations des travailleurs et des travailleuses auprès des intervenants en toxicomanie et des gouvernements. Les efforts portent leurs fruits car deux membres du comité ont dernièrement été nommés sur deux comités distincts.

Steeve Poulin, coordonnateur du réseau des délégués sociaux au Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches, est devenu, le 31 mai dernier, le président du conseil d'administration de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec (AITQ) pour l'année 2007-2008. Cette organisation, dont la FTQ est membre depuis plus de 10 ans, regroupe des intervenants en toxicomanie provenant de différents horizons (centres de thérapie, consultants, etc.).

Le président du comité, Denis Yelle, AIMTA 1751, a été nommé, le 8 août dernier, sur le Comité national de certification des centres

de thérapie offrant de l'hébergement. Ce comité a été mis en place en 2001 par le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). Il examine les dossiers d'évaluation qui lui sont présentés. En effet, depuis 2001, le MSSS a instauré un processus de certification volontaire des centres de thérapie

avec hébergement, dans le but d'assurer un minimum de qualité de services rendus auprès de la population. La FTQ réclamait à l'époque ce type de mesure pour protéger ses membres.

Nous vous invitons à suivre les nouvelles du comité dans les prochaines parutions du *Monde ouvrier*.

AMBULANCIERS

Projet-pilote en Gaspésie

Au moment d'aller sous presse, le ministre Philippe Couillard devrait avoir statué sur l'acceptation d'un projet-pilote présenté par le secteur ambulancier du SQEES-298, visant notamment à réduire le temps de réponse en Gaspésie.

« Nous travaillons sur ce projet depuis janvier 2007. Le projet-pilote qui vise une réduction de 7 à 10 minutes du temps de réponse, une diminution au maximum des horaires de faction, une meilleure qualité de service a été présenté au Comité technique sur le déploiement des services ambulanciers sur le territoire québécois.



« Nous sommes confiants de recevoir l'aval du ministre pour ce projet qui pourrait grandement contribuer à l'amélioration des services ambulanciers, particulièrement en région », a fait valoir Denis Paillé, coordonnateur du secteur ambulancier au Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 – FTQ.

Rappelons que la mise en place de ce comité avait suivi une vaste campagne publique du SQEES-298 sur la revalorisation du travail de technicien ambulancier et technicien ambulancier paramédic.

HAUSSE DU TAUX DE COTISATION AU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE (RQAP)

La FTQ continue de réclamer un financement tripartite

En juillet dernier, le gouvernement du Québec annonçait une hausse de 7,5 % du taux de cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour 2008. Selon celui-ci, cette hausse de cotisation vise à assurer un financement adéquat du Régime.

Le RQAP est une très belle avancée pour la société québécoise. Toutefois, la FTQ a toujours revendiqué qu'il soit financé de façon tripartite, par les employeurs, les travailleuses et les travailleurs et le gouvernement. Ce dernier n'a cependant jamais accepté d'investir de sommes dans le RQAP et d'assumer ainsi ses

responsabilités, notamment en matière de politique familiale et de conciliation travail-famille. Actuellement, le coût du Régime repose entièrement sur les épaules des tra-



vailleurs et des travailleuses ainsi que des employeurs.

Ainsi, la popularité du Régime et la hausse de la natalité constatée en 2006 exercent une forte pression sur le financement du RQAP. En 2008, la

La popularité du régime en quelques chiffres

Près de 97 000 parents ont pu bénéficier des prestations du Régime en 2006. De ce nombre, plus du tiers sont des pères. Le coût annuel du programme est évalué à 817 000 000 \$.

cotisation des travailleuses et des travailleurs passera de 1,88 \$ à 1,91 \$ du 100 \$ alors que celle des employeurs augmentera de 2,52 \$ à 2,62 \$ du 100 \$. Bien que cette augmentation semble importante si on la compare à la hausse moyenne du salaire (environ 2 % annuellement), concrètement, elle reste peu élevée. Par exemple, une travailleuse qui gagne 30 000 \$ annuellement verra sa cotisation annuelle passer de 124,80 \$ à 135 \$. Un travailleur qui gagne 50 000 \$ verra, quant à lui, sa cotisation passer de 208 \$ à 225 \$ en 2008.

Après les importantes batailles menées pour obte-

nir le Régime, la FTQ s'inquiète de son avenir. « Nous ne voudrions surtout pas que la popularité du Régime se traduise par un déficit qui nécessiterait une révision à la baisse de celui-ci ou une augmentation substantielle de la cotisation. La FTQ exhorte une fois de plus le gouvernement du Québec, qui dit prioriser la famille, à joindre le geste à la parole. Le gouvernement doit investir sa juste part dans ce Régime à portée sociale et ne plus laisser le fardeau financier sur les épaules des travailleuses, des travailleurs et des employeurs », a indiqué René Roy.



UN NOUVEAU COLLABORATEUR AU MONDE OUVRIER Pour un Congrès syndical réussi!

OCTOBRE 1957. ALORS QUE LA FTQ SE DIRIGE VERS SON 2E CONGRÈS, LE MONDE OUVRIER ACCUEILLE UN NOUVEAU COLLABORATEUR QUI A ACCEPTÉ DE SE FAIRE L'AVOCAT DU DIABLE ET D'EXPOSER DANS NOS PAGES LES TRAVERS ET LES DÉFICIENCES DU MOUVEMENT SYNDICAL.

L'occasion est belle pour lui de nous adresser ses critiques sur les «grands-messes» que sont les grands congrès syndicaux. Et c'est bien amicalement que René Lévesque, déjà un journaliste chevronné, nous adresse, de façon piquante, ses observations et réflexions.

Trop courts, trop longs, trop vides, trop pleins!

Beau paradoxe en vue!

«Si nous ramassions en quelques traits les critiques les plus courantes à l'endroit de ces réunions annuelles? Ça donne à peu près ceci: les congrès sont trop courts, trop longs, trop vides, trop pleins.

Bien sûr, c'est pour s'amuser, cette énumération, et vous êtes gentils d'en sourire. Sur ce, reprenons-la pour voir si elle ne pourrait pas aussi vous faire grincer des dents un peu sérieusement.

Trop courts... Une semaine, et à plus forte raison deux ou trois jours, est-ce suffisant pour examiner à fond, comme il se doit, les problèmes de plus en plus vastes et complexes du mouvement syndical?...

Évidemment, par définition les délégués ne sont pas des millionnaires, non plus que ceux qui les envoient. Alors, moins de délégués peut-être? ou des congrès moins fréquents, mais plus longs, où l'on se sente moins de va-vite et d'à-peu-près et de «on en reparlera la prochaine fois»?

Trop longs... Parce qu'on gaspille, de ces heures précieuses, à des parlottes officielles et très protocolai-

res... banquets, solennités et autres passe-temps que certaines associations peuvent bien s'offrir, puis qu'elles n'ont que ça comme raison d'être. Mais le mouvement ouvrier...?

Trop vides... Autrement dit, de la substance possible d'un congrès, quelle est la fraction qui se réalise? Combien de résolutions importantes sont-elles sacrifiées au profit d'autres, qui le sont moins, mais qui ont l'avantage d'être de tout repos, sans danger pour personne.

Trop pleins... de manœuvres trop savantes, de barguinages trop évidents, de «horsetrading» trop continuel. On ne vit pas dans la lune, ni dans un monde angélique... Mais faut-il que le syndicalisme aille jusqu'à ressembler parfois à un ramassis d'intérêts féroces et de gens en place ou qui ne pensent qu'à s'y mettre?

Le mouvement ouvrier, lui, n'a-t-il pas moins à défendre qu'à conquérir, moins à cacher qu'à proclamer bien haut? Plus qu'ailleurs, par conséquent, ne doit-on pas y trouver de la lumière, avec toutes les cartes sur la table, et une démocratie qui soit rude et franche et chatouilleuse?

Le président Provost répond à Lévesque

Le Monde Ouvrier laisse ensuite la parole au président Roger Provost, à la direction de la FTQ depuis le congrès de fondation de février de la même année.

«J'ai lu attentivement les observations du confrère René Lévesque. Il m'a fait à peine sourire, mais beaucoup



La tête de rubrique du confrère Lévesque dans Le Monde Ouvrier, octobre 1957.

réfléchir. Son paradoxe n'est pas aussi paradoxal qu'on pourrait le croire à première vue...

René Lévesque suggère moins de délégués ou des congrès moins fréquents. Moins de délégués? Mais en restreignant la représentation, les locaux avec un nombre limité de membres seront presque tous bannis des congrès.

Des congrès moins fréquents? Là encore le problème n'est pas simple, et la solution encore moins. Il faut se rappeler que ce sont les délégués qui déterminent la fréquence des congrès... Les délégués veulent avoir l'opportunité de juger les actes de leurs officiers chaque année.

Nos congrès sont trop longs, nous dit encore le confrère Lévesque. D'accord il y a trop de discours officiels. Le maire, le ministre, le représentant de tel autre service, et qui encore? D'accord, mais comment les éliminer (...) sans encourir la colère de plusieurs, sinon de presque tous les délégués?

Le président devrait-il jeter au panier son discours traditionnel au risque de ne pas donner «le ton» au congrès?

Quant aux banquets et aux danses le soir, le confrère René ne semble pas leur attacher une grande importance. Toutefois, si nous voulons que les délégués se fassent accompagner de leur épouse afin qu'elles comprennent mieux le travail qu'accomplit le délégué à longueur d'année pour son syndicat, il faut penser à madame. S'il n'y a rien pour elle, son époux la laissera à la maison et il y aura bientôt une «scab» dans la famille. Ce que femme veut, mon cher René!...

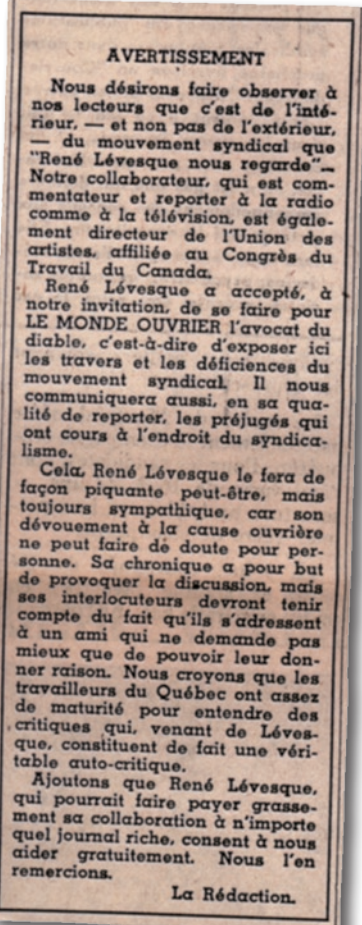
J'ai bien aimé la dernière phrase de René Lévesque: «... une démocratie qui soit rude, franche et chatouilleuse». Comme lui, j'abhorre les tractations, les jeux de coulisse. Hélas! Il m'apparaît bien difficile d'éliminer tout ceci d'un seul coup. Le jour où nous aurons dans le mouvement syndical une démocratie rude, franche et chatouilleuse, je me réjouirai avec René Lévesque et des centaines d'autres.

Un «thriller» politico-syndical

Pour les amateurs de petite histoire et de grands hommes, le confrère Michel Matte, qui a œuvré une trentaine d'années à la FTQ, a récemment publié chez Lanctôt Éditeur un ouvrage pour le moins intrigant, L'activité secrète de René Lévesque.

Sans vous vendre la mèche, voici de quoi il en retourne.

«En 1965, René Lévesque est ministre des Richesses naturelles dans le gouvernement libéral



La rédaction du Monde Ouvrier nous présente son nouveau chroniqueur.

de Jean Lesage. Ce matin du 18 juin, seul dans son appartement situé près de l'Université de Montréal, tout en préparant son café et en grillant sa première cigarette (...)

Il est parti de Québec sans informer personne, alors que sa présence était requise au Parlement (...) Comme ministre, son devoir de réserve l'oblige à garder une certaine neutralité entre patrons et syndicats. Mais ce qu'on lui demande de faire aujourd'hui, participer au tournage d'un film en faveur de la syndicalisation, vient rompre cet équilibre précaire. Il espère donc qu'aucun journaliste n'apprenne où il ira en quittant son appartement. On l'a déjà suffisamment accusé d'être trop près des syndicats, surtout de la Fédération des travailleurs du Québec, il ne veut pas en remettre.»

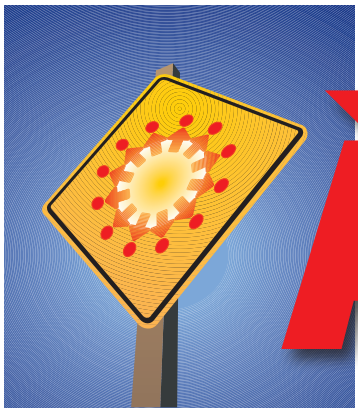
Cette «activité secrète» restera longtemps occultée, et le film disparut à la suite d'«une étrange et discrète consigne que René Lévesque semble avoir donnée en 1970, au moment de la première campagne électorale du Parti Québécois...»

Des exemplaires de l'ouvrage de Michel Matte sont disponibles au Centre de documentation de la FTQ, au prix unitaire de 14 dollars, frais de poste inclus.

Le Vieux Gustave



Congrès de la FTQ, 14 au 16 novembre 1957: « Ces heures précieuses qu'on gaspille à des parlottes officielles et très protocolaires... banquets, solennités et autres passe-temps... »?



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2007

TECHNIQUES DE RÉDUCTION DU BRUIT EN ENTREPRISE

Quelles solutions, comment choisir?



Ce guide publié en France a été rédigé à l'intention des personnels d'entreprise et des préventionnistes non spécialistes, mais motivés soit pour analyser un problème, soit pour être à même de suivre son analyse par un intervenant expert. Il a été rédigé en concertation avec des intervenants sur le terrain.

Le guide couvre l'ensemble du périmètre concerné (machines, local, salarié). La présentation d'un problème de

bruit est structurée (génération, propagation et réception) de manière à aider les lecteurs à comprendre les interactions entre les différents phénomènes physiques. Les solutions de réduction du bruit sont placées dans ce contexte afin d'avoir un fil directeur dans l'analyse d'un problème.

Une méthodologie et des éléments sont donnés afin d'aider au choix des solutions les plus appropriées en fonction de la situation. La conception de ce guide permet de l'utiliser comme un document de référence simple, utilisable au cas par cas. Ce guide, édité par l'Institut national (français) de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, est disponible au Centre de documentation de la FTQ pour consultation.

Étude sur les blessures au travail

STATISTIQUE CANADA A PUBLIÉ CET ÉTÉ UNE ÉTUDE EXHAUSTIVE SUR LES BLESSURES AU TRAVAIL DANS SES RAPPORTS SUR LA SANTÉ, ÉTUDE FONDÉE SUR LES DONNÉES PROVENANT DE L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DANS LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES DE 2003. CETTE ÉTUDE, QUE VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER À <http://www.statcan.ca/>, RÉVÈLE QUE 460 000 HOMMES, SOIT 5 % DE LA MAIN-D'ŒUVRE MASCULINE, ONT SUBI UNE BLESSURE AU TRAVAIL, COMPARATIVEMENT À 170 000 FEMMES, SOIT 2 % DE LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE, POUR UN TOTAL GLOBAL DE BLESSURES AU TRAVAIL DE 4 %.



Près de 1 travailleur sur 10 (9 %) de la catégorie des métiers, du transport et de la machinerie a subi une blessure au travail, ce qui correspond à quatre fois le taux observé chez les personnes de la désignation des cols blancs (2 %). Le taux de blessure au travail était également supérieur à la moyenne nationale (4 %) parmi les travailleurs dans la transformation et la fabrication (7,2 %) et dans les industries primaires (6,6 %).

Chez les femmes, la possibilité de se blesser était plus élevée dans le secteur des ventes et des services. Les machinistes et le personnel du « formage » et du profilage

du métal comptaient parmi les travailleurs les plus à risque de blessure (13 %).

Près de 28 % de toutes les blessures subies au travail en 2003 touchaient les mains. Elles étaient suivies des blessures au bas du dos qui constituaient 16 % des blessures. Le type de blessure professionnelle survenant le plus fréquemment était les entorses et les foulures, suivies des coupures, puis des fractures.

Environ 6 % des hommes qui étaient âgés de 18 à 34 ans avaient subi une blessure au travail, comparative-ment à 5,4 % des hommes de 35 à 44 ans. Aux âges plus avancés, le risque de blessure au travail diminuait davan-

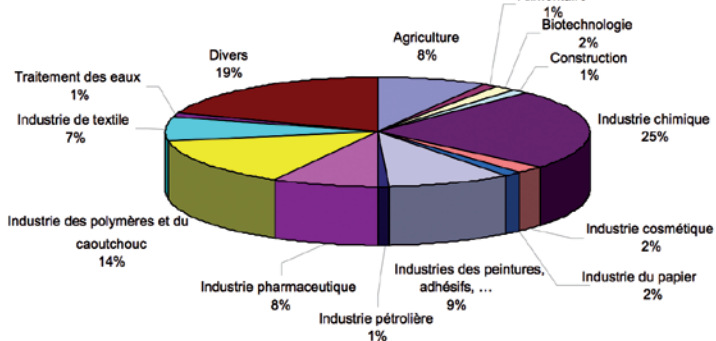
tage. Les hommes touchant moins de 60 000 \$ par année étaient plus susceptibles de se blesser au travail que ceux dont le revenu était égal ou supérieur à ce montant.

Le nombre d'heures travaillées a également entraîné d'importantes conséquences. Comparativement aux hommes qui travaillaient moins de 35 heures par semaine, ceux qui travaillaient de 45 à 79 heures par semaine ont affiché une cote exprimant le risque de se blesser de 40 % supérieure, tandis que ceux qui travaillaient 80 heures ou plus par semaine ont obtenu une cote près de deux fois plus élevée.

Utilisation des amines en milieu de travail

Les amines sont des composés organiques largement utilisés dans l'industrie et un récent rapport de recherche de l'IRSST a permis d'identifier les amines les plus susceptibles d'être retrouvées en milieu de travail québécois. D'ailleurs, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec prévoit des normes d'exposition pour 61 d'entre elles, en faisant ainsi la famille de produits chimiques la plus représentée.

Les amines peuvent être à la base de plusieurs problèmes de santé chez les travailleurs qui y sont exposés. Il est par contre diffi-



le de généraliser quant aux risques à la santé qu'elles peuvent causer étant donné leur grande variété, leurs toxicités individuelles spécifiques, les divers procédés dans lesquels elles se retrouvent et les différents modes d'absorption.

Cependant, il semble que la plupart des amines peuvent causer des irritations cutanées, respiratoires et oculaires étant donné leur caractère basique. Des syndromes obstructifs peuvent survenir lors d'épisodes intenses et prolongés d'inhalation tan-

dis que le contact cutané peut occasionner des dermatites sévères. De plus, les travailleurs fréquemment exposés peuvent développer une hypersensibilité asthmatique à plusieurs d'entre elles et avoir une réaction asthmatique à des niveaux de concentration en deça des normes permises. Finalement, certaines amines aromatiques sont mutagènes ou exercent une action cancérogène, principalement sur la vessie.

Source: IRSST - Méthode d'évaluation simultanée de différentes amines en milieu de travail.

Du nouveau à la Commission des lésions professionnelles (CLP)

Un nouveau Règlement sur la preuve et la procédure devant la Commission des lésions professionnelles est entré en vigueur le 30 août dernier. Il remplace les Règles de preuve, de procédure et de pratique de la CLP. Les modifications visent entre autres à :

- ▶ Adapter les règles aux nouvelles technologies de l'information;
- ▶ Introduire l'exigence d'un avis préalable de la présence d'un professionnel de la santé ou d'un témoin expert lors de l'audience;
- ▶ Modifier l'énumération des jours non juridiques.

Vous pouvez consulter le nouveau texte sur Internet à l'adresse www.clp.gouv.qc.ca sous la rubrique « Lois et règlements ».



Ces tueurs silencieux

ALORS QUE LE RÉSEAU DE LA SANTÉ AU QUÉBEC EST SECOUÉ PÉRIODIQUEMENT, DEPUIS DEUX ANS, PAR DES CRISES SUR FOND DE STAPHYLOCOQUES OU DE BACTÉRIES *CLOSTRIDIUM-DIFFICILE* ET QUE CERTAINS DISCOURS VEULENT NOUS INCITER À UN CERTAIN FATALISME QUANT À NOTRE CAPACITÉ À ÉRADICHER OU À LIMITER À LEUR PLUS SIMPLE EXPRESSION CES TUEURS SILENCIEUX, CERTAINES EXPÉRIENCES CONCLUANTES AU DANEMARK, EN FINLANDE ET AUX PAYS-BAS, DE MÊME QU'AUX ÉTATS-UNIS, PLUS RÉCEMMENT, NOUS INVITENT À UN PEU PLUS D'OPTIMISME.

Quelque 100 000 décès par année aux États-Unis

Dans un texte d'opinion publié dans le *New-York Times* du 14 novembre 2006¹, Betsy McCaughey, ancienne lieutenant-gouverneur de l'État de New-York et fondatrice du Comité pour la réduction des décès par infection, rapporte que les infections en milieu hospitalier tuent cinq fois plus d'Américains que le SIDA, soit 100 000 décès par année sur 1,7 million de patients infectés. Au banc des accusés se retrouve principalement le staphylocoque aureus résistant à la méthicilline (SARM).

Augmentation de la résistance aux antibiotiques

Il existe pourtant un test simple, moins cher que le test sur le VIH et moins invasif, que les autorités ont choisi de ne pas imposer aux établissements. En 2006, les bactéries aux staphylocoques étaient la cause prédominante de toutes les infections en milieu hospitalier, de plus en plus résistantes aux antibiotiques. Quelque 60 % des infections aux staphylocoques sont maintenant résistantes aux médicaments alors qu'elles n'étaient que 2 % en 1974.

Autoroutes pour les germes

Certaines personnes sont porteuses du SARM dans leurs voies nasales ou sur leur peau sans le savoir. La bactérie ne cause pas d'infection à moins de s'introduire dans le corps par le biais d'un cathéter, d'un appareil pour ventiler, d'une incision ou d'une blessure ouverte. Une fois à l'hôpital, ces patients propagent les germes sur des bords de lit, des chaises roulantes, des stéthoscopes ou d'autres surfaces où le SARM peut survivre durant plusieurs heures. Ils peuvent également se propager sur les mains, par des gants médicaux, des uniformes, de véritables autoroutes pour ces germes.

Les bracelets gonflables pour la prise de pression sont également un vecteur du SARM. Dans une récente étude menée dans un hôpital français, il a été établi que 77 % de ces bracelets transportés d'une chambre à l'autre étaient infectés.

De tous les pays développés, les États-Unis ont le pire dossier dans la lutte contre les infections résistantes aux médicaments selon le *Sentry Antimicrobial Surveillance Program*. Les infections au SARM dans les hôpitaux américains se sont multipliées par 32 de 1976 à 2003.

« Chercher et détruire »

Dans les années 1980, le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas ont fait face à de telles poussées d'infections au SARM, mais les ont pratiquement éradiquées. Comment? Tout simplement en faisant un tri des patients et en demandant aux travailleurs oeuvrant auprès des patients infectés par le SARM de porter des masques et des gants et de n'utiliser que de l'équipement dédié pour prévenir la propagation. Les Hollandais ont nommé cette stratégie « chercher et détruire ».

Un nombre grandissant d'hôpitaux aux États-Unis ont prouvé l'efficacité de telles stratégies. Un projet-pilote à l'hôpital presbytérien de Pittsburgh utilisant le tri et de simples tests nasaux a réduit son taux d'infections au SARM de 90 %. Une stratégie semblable dans un hôpital de New-Haven a permis de réduire ces infections des deux tiers.

Le traitement des infections en milieu hospitalier coûte 30,5 milliards de dollars par année aux États-Unis. Un projet-pilote à l'Université de Pittsburgh a permis de découvrir que des tests pour trier les patients infectés, des masques et autres équipements de protection ne coûtaient que 35 000 dollars par année et permettaient de sauver 800 000 dol-



SERGE JONGUIÉ

lars annuellement en coûts reliés aux infections.

Expérience concluante à Pittsburgh

Toujours dans le *New-York Times*, cette fois l'édition du 27 juillet 2007², on apprend qu'à l'hôpital des vétérans de cette ville américaine, des infirmières pratiquent un léger curetage des voies nasales de chaque patient à son arrivée à la recherche de bactéries résistantes aux médicaments. Les patients testés « positif » sont immédiatement placés en chambre isolée avec une ligne rouge à la porte indiquant aux employés qu'ils ne doivent y pénétrer qu'avec masque, gants et équipement jetable.

Toutes les chambres et corridors sont équipés de dispensateur de savon antibactérien. Les bracelets de prise de pression ne servent qu'une fois avant désinfection et chaque chambre est équipée de son propre stéthoscope. Ces mesures simples et peu coûteuses ont permis de réduire de façon significative le nom-

bre de patients atteints d'infections mortelles résistantes aux médicaments. L'unité chirurgicale de cet hôpital avec 40 lits et qui a débuté l'expérience en 2001 a réduit son taux d'infections de 78 %.

La Prévention avec un grand « P »

Certains hôpitaux québécois ont déjà mis en place des mesures efficaces, et surtout simples et peu coûteuses, pour lutter contre les infections aux bactéries résistantes aux médicaments. Mais les histoires d'horreur continueront à défrayer la manchette si certaines administrations négligent les ressources allouées à l'entretien, à la désinfection, à l'hygiène, tant des patients que des locaux et de l'équipement. Il en va de l'intégrité physique des patients et des travailleurs. On appelle cela de la Prévention avec un grand « P ».

1. *NY Times*, 14 novembre 2006, *To catch a deadly germ*

2. *NY Times*, 27 juillet 2007, *Swabs in hand, Hospital cuts deadly infections*, Jeff Swensen

5^e CONGRÈS INTERNATIONAL FEMMES, TRAVAIL & SANTÉ

Zacatecas, Mexique 2008



C'est à Zacatecas au Mexique, du 27 au 31 octobre 2008, que se tiendra la 5^e édition du Congrès international Femmes, Travail & Santé sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la fondation Friedrich Ebert Stiftung. Les objectifs de ce 5^e congrès sont :

- De faire progresser les discussions sur les enjeux

reliés au travail et à la santé des femmes aux niveaux local, national, ibéro-américain et international;

- De faire progresser les efforts d'organisation des femmes en vue d'améliorer leurs conditions de travail, rémunérées ou non;
- De faire progresser la coordination des efforts de toutes les personnes engagées dans l'amélioration de la santé des travailleuses.

Le Congrès sera organisé autour des éléments déterminants pour la santé des femmes – les maladies des femmes et la réponse sociale qui leur est apportée.

Les principaux thèmes seront :

- Le marché du travail. Ce thème couvrira les tendances macroéconomiques qui déterminent les caractéristiques des emplois. De ce processus découlent la mobilité géographique, l'instabilité, les iniquités et, de façon générale, les inégalités de traitement reliées au sexe dans les milieux de travail;
- Le travail non rémunéré. Ce thème couvrira tout travail non rémunéré effectué par des femmes, comme le travail domestique, le travail volontaire au sein de la famille ou d'une entreprise privée, ainsi que le travail non consenti ou forcé;
- L'organisation du travail. Il

s'agit de la façon dont sont nommés et gérés les processus de production et de reproduction. Les principaux éléments en sont la tâche de travail, les heures de travail, le contenu du travail et les systèmes de supervision;

- Les conditions de travail et l'environnement. Sous ce thème se retrouveront des facteurs dans le milieu de travail qui peuvent menacer l'intégrité, la santé et le bien-être des travailleuses tels le bruit, les substances toxiques, l'équipement de bureau, l'éclairage, les conditions thermiques, etc.

Pour plus d'information sur ce congrès, veuillez communiquer avec le wwh2008@gmail.com

Nouvelle recrue au service de la recherche



Chantal Bertrand est arrivée au Service de la recherche de la FTQ en mai dernier en remplacement de

Danielle Ouellet, devenue secrétaire de direction. Diplômée en secrétariat et comptabilité, Chantal était, depuis dix ans, adjointe au bureau de la FTQ Laurentides-Lanaudière. À ce titre, elle s'occupait, entre autres, de l'accueil, de comptabilité et de secrétariat, ainsi que de quelques tâches reliées à la gestion de l'immeuble.

Cette habituée du milieu syndical a également touché à l'organisation de sessions de formation, de réunions de comités et de Bureau de direction, ainsi que d'assemblées générales et de congrès.

La meilleure des bienvenues Chantal et longue carrière à la FTQ!

Une bonne façon d'encourager la relève!

La FTQ est heureuse d'avoir participé, encore une fois cette année, au programme de bourse du Département des relations industrielles de l'Université Laval. Ces bourses d'excellence sont remises à des étudiants et étudiantes des trois cycles d'enseignement.



Paul-André Lapointe, directeur du Département des relations industrielles, Caroline Caron, récipiendaire de la bourse et Denis Courteau, représentant régional de la FTQ à Québec.

Fernand Boudreau, militant de la FTQ jusqu'à la fin



Fernand Boudreau lors du Congrès de la FTQ en 1985.

Très jeune, Fernand Boudreau est devenu syndicaliste. Après une brève carrière de boulanger-pâtissier à la fin des années cinquante, il entra au port de Montréal en 1960 où il joignait les rangs de la section locale 375 de l'Association internationale des débardeurs, aujourd'hui affiliée au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ). En 1963 et 1964, il était employé comme conseiller syndical à l'Union internationale des employés de service. Il revenait ensuite au port de Montréal où il a milité au syndicat avant d'en devenir le secrétaire-trésorier. Après la fin de son mandat à la Commission de l'assurance-emploi, il était redevenu débardeur jusqu'à sa retraite en 2004.

À sa retraite, Fernand Boudreau s'est impliqué dans le Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR-FTQ) et est demeuré délégué des débardeurs au Conseil régional FTQ. Fernand Boudreau a été actif et militant tant dans les milieux syndicaux que communautaires jusqu'à son décès. Parallèlement à son action syndicale, Fernand fut un militant politique constant et déterminé. Indépendantiste de la première heure, il fut membre du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) de sa fondation jusqu'à sa dissolution. En 1962, il a été organisateur électoral du fondateur du RIN, Marcel Chaput. Il en devenait lui-même candidat en 1966. Plus tard, il allait adhérer au Parti québécois et au Bloc québécois. Il a aussi fait de l'action politique municipale et scolaire.

Un retraité actif et militant

Il s'agit d'une lourde perte pour l'ensemble des affiliés de la FTQ et du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain qui se voient privés de l'un de leurs plus loyaux militants.

C'est tout un pan de la mémoire collective de la FTQ qui s'est éteint, le 23 mai dernier, avec le décès de Fernand Boudreau à l'âge de 67 ans. Les militants et militantes du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (à l'époque Conseil du travail de Montréal) se souviendront qu'il en fut le trésorier de 1976 à 1983 et le président de 1984 à 1987. Il fut alors choisi comme représentant des Conseils du travail et élu vice-président de la FTQ. Il allait ensuite occuper à plein temps (1987-1999) le poste de commissaire représentant les travailleurs à la Commission de l'assurance-emploi.

LES MOTS QU'IL FAUT

Académie

Le terme académie fait référence à un groupe de savants, d'écrivains, d'artistes, etc. En ce sens, le nom s'écrit avec une majuscule comme dans **Académie française**. Il est important de se rappeler que l'utilisation du terme **académique** au sens de scolaire ou universitaire est fautive. Ainsi, les expressions courantes « **formation académique** », « **dossier académique** », « **matière académique** » sont fautives. Il faudrait plutôt écrire « **formation scolaire ou universitaire** ».

Bonne retraite André!



André Leclerc quitte la FTQ après plusieurs années d'engagement et de militantisme au service de causes qu'il a défendues avec passion et conviction : celles des travailleurs et travailleuses de toutes provenances, victimes d'exploitation et d'injustices sous quelque forme que ce soit.

André a largement contribué à toutes les réflexions, aux prises de position et aux actions de cette centrale syndicale qui occupe l'importance que l'on sait au sein de la société québécoise.

Un homme engagé

Jeune militant des causes sociales des années 1960 et 1970, attentif aux débats qui secouaient le Québec, André a occupé à cette époque quelques emplois de type engagement social. Après avoir fait du journalisme dans la région de Saint-Jérôme, il devint responsable du journal *Le Réseau* du SCFP.

À l'automne 1970, il devient permanent à l'action sociale, économique et politique de la FTQ. Il vivra la crise d'octobre de 1970, la grève de *La Presse* de 1971, l'emprisonnement des chefs des centrales et bien d'autres soubresauts qui ont secoué le Québec au cours de cette période.

André a été particulièrement actif au moment où la Commission Cliche fut mise sur pied à la suite du saccage de la Baie-James, survenu en 1974. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ à cette époque, se souvient : « *Il fallait quelqu'un de particulièrement sensible aux drames que vivaient les travailleurs de la construction dans leurs conditions de travail et de vie (santé-sécurité sur les chantiers, travail saisonnier, milieux éloignés) pour être en mesure de comprendre le sens de toutes ces luttes et faire la différence entre "le bon grain et l'ivraie" de ce milieu. André nous aida*

à dégager les lignes de force aussi bien dans nos prises de position qu'à l'égard des réformes qui s'imposaient dans ce grand secteur industriel.»

Ces dernières années, à titre de responsable du Service de la solidarité internationale, il a participé à la prise de conscience de la FTQ sur les questions internationales et à la nécessaire coopération avec les syndicats des pays en voie de développement.

André a été déterminant dans la création du *Forum syndical des pays de la francophonie*. Il a largement contribué à conscientiser le mouvement syndical à l'indispensable ouverture, au-delà des mots, des syndiqués québécois à l'égard des plus mal pris de notre société – ces millions d'êtres humains qui vivent souffrance et exploitation dans bien des régions du globe.

Un homme passionné

André Leclerc n'est pas un gars de tout repos d'autant plus qu'il n'est pas du type flagorneur et qu'il sait défendre ses convictions et ses projets avec talent et ténacité, toujours avec un bon sens de l'humour.

On connaît moins de lui son amour de la musique et particulièrement du jazz. Il y a peu de personne qui, depuis de nombreuses années, suivent comme lui avec passion et assiduité le Festival de jazz de Montréal.

Il aime la poésie et a publié quelques œuvres dans ce domaine. On connaît son talent d'écriture, on sait qu'il possède une excellente « plume », vous le verrez bien un de ces jours.

Salut André... Salut camarade!

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 4 SEPTEMBRE 2007

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport	100	TUAC-503	2004-07-30 (grève)
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de bureau)	Québec	70	SCFP-2808	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de rédaction)	Québec	74	SCFP-1450	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (imprimerie)	Québec	120	SCFP-1872	2007-04-22 (grève)
Le Georgesville	St-Georges de Beauce	71	Métallos-9400	2007-05-23 (grève)

« On a un bobo à une jambe, et on coupe l'autre ! »

« À moins d'un revirement vraiment majeur, notre système actuel de santé risque purement et simplement de s'effondrer. » Tel est le diagnostic posé par Damien Contandriopoulos, professeur et chercheur au Groupe de recherche interdisciplinaire en santé de l'Université de Montréal.

Invité à prendre la parole à la réunion du Bureau de la FTQ le 27 août dernier, il a fait ressortir que la politique gouvernementale en santé et services sociaux ne cible pas les vrais problèmes et de ce fait, elle n'offre pas les solutions appropriées.

On braque le système public d'assurance, a-t-il dit, alors que c'est un bon système, accessible et universel, fondé sur un transfert de richesse, via l'impôt, des mieux nantis vers les moins bien nantis et des mieux portants vers les moins bien portants. Ouvrir la porte à l'assurance privée ne résoudra en rien les problèmes actuels du système de santé, car c'est du côté de la prestation des soins et des services



De gauche à droite : Louise Mercier, vice-présidente à la FTQ, Monique Audet, conseillère à la FTQ et Damien Contandriopoulos, professeur et chercheur.

qu'il faut mettre l'accent.

M. Contandriopoulos s'en est pris, entre autres, au contrôle excessif du ministère, au mode inapproprié de son financement, à l'absence d'incitatifs institutionnels et financiers, aux dysfonctionnements professionnels, à l'inefficacité du système de rétribution médicale, à l'absence de coordination et à la carence des indicateurs de santé.

À ces questions d'ordre structurel et organisationnel, il faut ajouter celle du manque de courage politique des divers gouvernements qui se sont succédé ces dernières années et qui ont ouvert les vannes à la privatisation des soins et du

financement de la santé.

C'est à l'unanimité que les membres du Bureau ont décidé de faire des enjeux de notre système de santé l'objet d'une réflexion approfondie dans les semaines qui viennent et de mettre de l'avant une série de propositions et d'actions pour apporter le coup de barre qui s'impose pour améliorer et maintenir notre système de santé public. Comme on dit, le temps est venu de prendre le taureau par les cornes.

Damien Contandriopoulos et le Dr Simon Turcotte seront invités à prendre la parole au Conseil général du 25 septembre prochain.

30^e ANNIVERSAIRE DE L'ADOPTION DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La fierté a une langue!

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, était parmi les personnalités qui se sont adressées à la foule le 26 août dernier lors de la marche organisée à Montréal pour souligner le trentième anniversaire de l'adoption de la Charte de la langue française.

Plus de 2000 personnes ont participé à cet événement qui s'est tenu au lendemain de la décision de la Cour d'appel du Québec qui invalidait une disposition de la Charte limitant l'accès à l'école anglaise. Cette nouvelle meurtrissure infligée à la loi 101 a fouetté l'ardeur des marcheurs qui ont scandé haut et fort la fierté de la langue française.

René Roy a profité de l'occasion pour réitérer l'engagement de la FTQ pour la défense

et la promotion du français dans les milieux de travail. Le secrétaire général de la FTQ a également déploré le manque de ressources, de soutien financier et de volonté politique des gouvernements dans le dossier de la francisation.



CRISE DE L'EMPLOI

DES MEMBRES DE LA FTQ MANIFESTENT À OTTAWA

En mai dernier, un contingent de travailleurs et de travailleuses membres de syndicats affiliés à la FTQ a participé à la grande manifestation sur la crise de l'emploi organisée sous l'égide du Congrès du travail du Canada (CTC), à Ottawa.

Un quart de million d'emplois perdus

Les porte-parole syndicaux ont souligné que plus de 250 000 emplois ont été perdus dans le secteur manu-

facturier, dans la fabrication et la transformation des ressources au cours des cinq dernières années au Canada. Ces emplois n'ont été remplacés, pour l'essentiel, que par des emplois moins bien rémunérés.

Les manifestants ont

dénoncé l'inertie du gouvernement fédéral dans ce dossier et son obstination à refuser de parler d'une crise de l'emploi. La FTQ, pour sa part, a réitéré son appel à la tenue d'un sommet québécois du secteur manufacturier.



REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / JUIN-JUILLET-AOÛT 2007

- ▼ SCFP : Municipalité d'Harrington – tous les établissements sur le territoire de l'employeur, Matador convertisseurs Cie Ltée (Montréal), Autorité des marchés financiers (Québec et autres);
- ▼ TUAC : Pat Plante Autos Ltée faisant affaire sous le nom de Volkswagen de l'Outaouais (Gatineau), 3849074 Canada inc. faisant affaire sous le nom de Suzuki de l'Outaouais (Gatineau), IGA Marché Morin-Heights (Morin-Heights), Groupe Rona inc. (Pierrefonds), Distillerie Schenley inc. (Salaberry-de-Valleyfield), Les Serres du Saint-Laurent inc. (Sainte-Marthe), Les entreprises Luc Chalut inc. (Montréal), Le groupe Bolanic inc. (Beloeil), Transformation B.F.L., 9071-3975 Québec inc. (Yamachiche), Optima produits domiciliaires inc. (Sainte-Foy), Mobilier M.E.Q. Itée (La Durantaye), Martin Dessert inc. (Québec);
- ▼ TEAMSTERS : Groupe Robert (1641-9749 Qc inc.) (Rougemont et Laval), Groupe Robert (1641-9749 Québec inc.) (Saint-Hubert), Newalta (Sorel-Tracy), Racan Carrier co. (Laval);
- ▼ SQEES : Manoir l'Amitié n'a pas d'Âge (Sainte-Thérèse), Vigi Santé Itée (Laurentides), Vigi Santé Itée, Les Brises de Lachine (Lachine);
- ▼ UES : Municipalité de Sainte-Julienne (Sainte-Julienne), Gestion Fonds de développement des exportations Fodex inc. (Montréal), Université McGill (Montréal);
- ▼ MÉTALLOS : Les aciers Majeau et fils limitée (Saint-Paul-de-Joliette), Granit imperial inc. (Stantstead), Entreprises Magnan inc. (Montréal), G.O. Sécurité Granby inc. (Granby), Emballages Alcan Capalux inc. (Saint-Césaire), Les machineries Verville inc. (Drummondville), Als Canada Itée (Chemex) (Val d'Or), Services d'entretien Solmex inc., Agence B.C.I.A. (Montréal), Agence B.C.I.A. (Saint-Jérôme), Thibault Chevrolet & Oldsmobile Itée (Rouyn-Noranda), Clublink Corporation (Club de golf Islemere) (Laval), Agence B.C.I.A (Contrat Visa Desjardins) (Montréal), Invest Hotel Ltd. opérant le Quality Hôtel-Restaurant (Anjou), Fenergie inc. (Warwick), Nordia inc., Restaurant St-Hubert (Saint-Georges de Beauce), Moulin à papier Portneuf inc. (Les Industries du papier Métro du Québec inc.) (Portneuf);
- ▼ TCA : Les industries Amisco Itée (L'Islet);
- ▼ SCEP : NCO Group inc. (Montréal), Solive ajourée 2000 inc. (Sainte-Marthe-du-Cap);
- ▼ SEPB : Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet – tous les établissements à l'exception du Centre de service Fleury 2100, rue Fleury Est, Montréal (Québec), Centraide Lanaudière (Joliette), La Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice (Montréal);
- ▼ CONSEIL DU QUÉBEC UNITE-HERE : Groupe Compass (Québec) Itée (Gatineau), Hôtel Vallée des Forts (Saint-Jean-sur-Richelieu), Liz Claiborne Canada inc. (Montréal), Groupe Compass (Québec) Ltée (Montréal), Zara Canada inc. (Montréal);
- ▼ SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC : La Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine);
- ▼ AIMTA : A.I.M.T.A DISTRICT numéro 11 (Montréal);
- ▼ AIEST : AMC Entertainment International inc. (Montréal);
- ▼ FRATERNITÉ INDÉPENDANTE DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS : Vitrierie Univerre (Saint-Romuald), CBS Affichage (Montréal);
- ▼ SYNDICAT DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES EMPLOYÉ(E)S DE L'UQAR (AFPC) : UQAR, Campus de Rimouski (Rimouski et autres).

UNE PREMIÈRE AU CANADA

Les syndicats comptent plus de femmes que d'hommes

La plus récente enquête de Statistique Canada sur la population active indique que, pour la première fois au Canada, le nombre de femmes syndiquées a dépassé celui des hommes.

En effet, les plus récentes données indiquent que la moyenne semi-annuelle, pour janvier à juin 2007, était de 2 248 000 femmes syndiquées comparativement à 2 237 200 hommes. Cette nouvelle donne s'explique, notamment, par l'élargissement de la syndicalisation dans certains secteurs tels la vente de détail, les soins de santé et le tourisme.

Qu'en est-il au Québec?

Cette tendance n'a pas encore rejoint le Québec. Dans la province, les femmes sont au nombre de 610 700 à être représentées par un syndicat contre 674 600 hommes. Cette différence s'explique entre autres par la structure industrielle; les secteurs d'emplois syndiqués étant différents d'une province à l'autre.